

PIERRE DE RETENUE



Pierre de retenue

Photo Maisons Paysannes de France © Délégation de Touraine. Bulletin de liaison, n°87, septembre 2016, p.14.

Une pierre de retenue est un élément architectural de façade servant à empêcher le déversement d'un pan de bois.

Cette spécificité architecturale blésoise (gentilé de Blois) daterait du XVI^{ème} siècle.

Bibliographie

- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, DÉLÉGATION DE TOURAINE, *Retour sur notre sortie à Blois, Une particularité Blésoise, unique en France*, Bulletin de liaison, n°87, septembre 2016, p.14
- ALIX C., NOBLET J., *Les maisons en pan de bois de Blois : réévaluation du corpus d'une ville ligérienne XV^{ème}-XVI^{ème} siècle* dans ALIX C., EPAUD F. (dir.), *La construction en pan de bois : Au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presses Universitaires de Rennes, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013. pp. 271 à 303.

Récupérée de « https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Pierre_de_retenue&oldid=4874 »